Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 24 Dhoulhajja 1444
12 Juillet 2023

N° 82

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 1739
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 1740
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 1743
Homologation de résolutions 1743
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 1743
Avis aux créanciers..... 1745
Convocations
Sociétés anonymes 1745
Autres sociétés 1747
Divers
Avis au public..... 1748
Rectificatifs 1748
Actes Administratifs
Avis au public 1749
Bilans et Comptes Financiers
Bilan des ASSURANCES Hayett..... 1755
Bilan des ASSURANCES COMAR..... 1761
Bilan de la Compagnie Tunisienne pour L'Assurance du Commerce Extérieur.. 1766

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Décisions de l'assemblée générale ordinaire

Société de Transport du Sahel

Siège social : Avenue Léopold Senghor - Sousse

RC : B187451996

M.F : 04698QAM000

En vertu de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société de Transport du Sahel du 20 Juin 2023 enregistré à la recette des finances de Sousse le 5 Juillet 2023 sous le numéro 23802914 et déposé au registre national des entreprises le 6 Juillet 2023 numéro de dossier 2023P80175338 relatif à :

Il a été décidé :

- Désignation du bureau CEGAUDIT, du Lotfi Hammi en qualité de commissaires aux comptes de la Société du transport du Sahel pour les années 2020, 2021 et 2022.

- Décision finale d'approbation des états financiers des années 2018 et 2019.

- Correction du dernier mandat de membres du conseil d'administration représentant les privés.

- Report de la décision sur les montants des jetons de présence.

- Nomination des nouveaux administrateurs au conseil d'administration.

2023S00835SANB2

SOCIETE INDUSTRIELLE DE FABRICATION DE FAISCEAUX

ET SYSTEMES ELECTRIQUE «S.I.E»

S.A en liquidation

Au capital de 210.000 dinars

MF : 0296385W/A/M/000

RNE : 0296385W

Siège social : N°67 bloc A avenue Alain Savary cité des Jardins Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 mai 2023 ; enregistré à la recette des finances El Mahrajane le 27 juin 2023 sous le numéro 23802856 quittance numéro M035322, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 5 juillet 2023 dossier numéro 2023132908, l'assemblée a approuvé la clôture des opérations de liquidation de la société et les états financiers de liquidation définitifs de la société qui n'ont pas généré un boni à distribuer.

La société INDUSTRIELLE DE FABRICATION DE FAISCEAUX ET SYSTEMES ELECTRIQUE «S.I.E» en liquidation est une société dont la liquidation a été clôturée définitivement et qu'elle n'existe plus juridiquement.

Pour toute information veuillez contacter le bureau du liquidateur M. Lassaad SMEIDIA sis au bureau G3 immeuble TAMAYOUZ Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

2023401786SANB2

«AFRIQUE ASSISTANCE»

Société anonyme

Capital social : 1.000.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble El Taméyouze - 4ème étage - Centre Urbain du Nord - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0341597P

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 22/3/2023 enregistré à la Recette des finances El Charguia - Tunis le 19/5/2023 sous le Qn°M064803 En°23803786

M.Félix Mansilla Arcos a démissionné en sa qualité de président du conseil d'administration. Le conseil a nommé M. Nelson Filipe De Oliveira Lopes Alves, en qualité de président du conseil d'administration et M.Arturo Alejandro Manzanares De Diego en qualité d'administrateur pour la durée restant du mandat du président du conseil.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 15/6/2023 sous identifiant Unique n°0341597P et dossier n°2023128062.

2023401796SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société «le ROULEMENT»

SARL MF : 0334143T

Suivant l'assemblée générale extraordinaire au 31/12/1996 enregistré à la recette des finances Arbi Zarouk Sfax le 16/4/1997 dont le texte est déposé au registre de commerce dans le tribunal de première instance n°1 de Sfax le 16/4/1997 il a été décidé d'approber l'augmentation du capital de 10000 d pour Mr Mohamed Aref Karray 500 parts sociales et Mr Hédi Bougacha 500 parts sociales et il a été décidé d'approber le changement d'adresse de Av Hssine Bouziane n°48 à l'av Aziza Othmana n°65 bis Sfax.

2023R01773SRLB2

Société "le ROULEMENT"

SARL MF : 0334143T

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 17/7/2002 enregistré à la recette des finances Diar Wafa Sfax le 17/7/2002 dont le texte est déposé au registre de commerce dans le tribunal de première instance n°1 de Sfax le 17/7/2002 il a été décidé d'approber la mise à jour des statuts conformément à l'art 3 n°93/2000 du 3/11/2000 concernant la publication du code des sociétés commerciales et il a été décidé d'approber la nomination de Lasaad Hamza pour les années 2001/2002/2003.

2023R01774SRLB2

SOCIETE MONDIAL EXPORT

SARL au capital de 500.000 dinars

Siège social : 66, Avenue de Carthage Tunis

Identifiant unique : 0749656T

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2023 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 3 Juillet 2023 sous le n°23802996 quittance n°6041 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, le 6 juillet 2023 sous le n°2023133264 les associés ont décidé la mise à jour des statuts conformément aux nouvelles dispositions du code des sociétés commerciales.

2023401788SRLB2

Nomination du commissaire aux comptes - Mandat 2020-2022

Société ALPHA Engineering & Technologies

Type de la société : S.A.R.L

Matricule fiscal : 0906939F

Capital de la société : 1 000 000 D

Adresse : 62 Avenue des Martyrs 9100 Sidi Bouzid

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ALPHA Engineering &

Technologies du 19 mars 2022, l'assemblée a désigné le Cabinet CKT AUDIT, Cabinet d'audit et d'expertise comptable, représenté par son Directeur Mr Khaled THABET en qualité de commissaire aux comptes de la société pour un mandat de 3 années couvrant les exercices 2020, 2021 et 2022, le procès-verbal de l'assemblée générale a été déposé au Registre National des Entreprises le 28/4/2023 sous le numéro 2023103271.

La Convention de commissariat aux comptes a été enregistrée à la Recette des Finances Rue de Paradis Ariana, le 10 juin 2022, sous le n°22704593, Quittance n°M072090.

2023401795SRLB2

Société «ITEMS»

S.A.R.L au capital de 24 000 dinars

RC : B0116402017

Matricule fiscal : N°1494814/H/A/M/000

Siège social : Immeuble Les Jardins, 2ème étage Bureau 2, 58 Rue Ibn Charaf, Cité Jardins - 1002-Tunis

Suivant P.V de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/4/2023, enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis le 18/5/2023 sous le n°23802159 Quittance n°M028891 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 24/5/2023 sous le n°2023120627. Il a été décidé la nomination du commissaire aux comptes de la société «ITEMS» Mr Mohamed Hachicha, Expert-comptable Membre de l'OECT au titre des exercices 2021-2022-2023.

2023401799SRLB2

SOCIETE L'ACTION IMMOBILIERE SARL

Capital social : 150 000 dinars

27 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Mariem Bureau B 4-1-Ariana 2080

IU : 0632958N

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 mai 2023 et enregistré à la recette des finances de Rue Ghandi le 30 juin 2023, sous le n°23802526, quittance n°M49536 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 5 juillet 2023 sous le numéro 2023132868, il a été décidé de transférer le siège social au 27 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Mariem Bureau B 4-1 - Ariana 2080.

2023401800SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 14/6/2023 enregistré à la recette des finances à Dar Chaabane Fehri Nabeul le 15/6/2023 sous n°23201409, Quittance n°M033085, Mr Mohamed Haythem Ezzine / C.I.N n°09791896 / RNE 1568378R, a vendu à Mr Montassar Daggez C.I.N n°06304208, l'intégralité du fonds de commerce fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local situé à l'Av Habib Bourguiba Dar Chaabane Fehri Nabeul, d'un prix global de six Mille dinars (6.000.000). Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Achraf Aounallah, avocat sis au 9 rue du théâtre Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T. Un extrait de la vente a été publié aux journaux quotidiens "La Presse et Elsahafa" du 01/7/2023.

2023R01753FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mornag le 22/6/2023 quittance n° M041903, enregistrement 23201271. Mr Hédi Boukhchim et Mariem Boukhchim Ep Ounissi a vendu à Sirine Wnissi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente Fruits secs sis au 14 Av. Janvier Sabelet Mornag Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 6/7/2023.

2023R01754FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances el Mourouj le 3/5/2023 enregistrement n°23202283 quittance n°M039924 Monsieur Najib Ben Mabrouk Ben Sadok Ameur titulaire de la C.I.N n°00344207 vend et cède à Monsieur Belhassen Ben Mohamed Ben Ali El Ahmadi titulaire de la C.I.N n° 07219996 la totalité du fonds de commerce sis à la résidence ennasr local n°03 el Mourouj 5 Ben Arous destiné pour tout genre de commerce avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les vingt (20) jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

La vente a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 26/5/2023.

2023R01755FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 26/6/2023 sous le n° 23200604 (quittance n°M017722) Mr Lasswed Fehri titulaire de la carte d'identité nationale n°05126573 demeurant à Borj Hfaiedh Bouargoub a vendu à Ben Slama Abdelkader demeurant à Bayoub Dar Chaaben Elfehri Nabeul la totalité du fonds de commerce due à l'exploitation du local sis à l'avenue de la révolution Bouargoub en tant que boucherie.

Les oppositions doivent être déposées au domicile de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien "Echourouk" le 8/7/2023.

2023R01760FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé édité par maître Belhadj Ali Houda enregistré à la recette des finances de Kelibia le 17/5/2023 quittance n°M036202 Walid Elmeselmani cin n°06276969 a vendu à la société Benhmida Shoes le fonds de commerce "TEJ MAHAL" qui est constitué et exploité dans le magasin

situé à l'avenue Ibnou Khaldoun Kelibia. Les oppositions seront admises à l'adresse du fonds de commerce; dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de publication au J.O.R.T et publié le 18/6/2023 au journal Assabeh.

2023R01761FCCC2

Contrat de renonciation d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé édité par maître Belhadj Ali Houda enregistré à la recette des finances de Kelibia en date du 31/5/2023 quittance n°039589 Hamida ben Hassine cin n°05106745 et Iness Ettayeb cin n°09856071 au profit de Mouhamed Salim Ettayeb dans tout l'actif commercial qui est constitué et situé à l'avenue Fadhel Ben Achour, Hamem Leghzez, et est destiné à être utilisé comme Boulangerie. Les oppositions seront admises à l'adresse du fonds de commerce; dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de publication au J.O.R.T et publié le 18/6/2023 au journal Assabeh.

2023R01762FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 22/6/2023 enregistré à la Recette des Finances de Bizerte 22/6/2023 Quittance n°M038888, N° d'Enregistrement 23202493 Madame Sameh Bent Ridha Ben Hssine Tanazefti demeurant à la rue 9 avril enajah Menzel Bourguiba Bizerte a vendu à Madame Farah Bent Driss Ben Touhami Saidani demeurant à taskraya Bizerte le fonds de commerce sis au 643 rue Baalabak cité corniche 2 El Bhira Bizerte destiné en une librairie sous le nom (Librairie Ennour).

L'acte de vente a été publié au journal Echourouk du dimanche 25/6/2023 à la page 7.

Toute opposition doivent être adressées à l'adresse de monsieur Khaled ben Abdelwaheb ben Med Salah Rouabeh 680 rue kosantina el Bhira 7000 Bizerte et à l'adresse du fonds de commerce 643 rue Baalabak cité corniche 2 EL Bhira Bizerte dans les 20 jours qui suivent cette Publication au J.O.R.T.

2023R01763FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Midoun le 16/6/2023 quittance n° M048580, enregistrement n°23202645, Monsieur Nazih Ben Jemaa, titulaire de la cin n°08630443 délivrée le 27/01/2021 a vendu à Madame Ghada Khaldi titulaire de la cin n°07486351 délivrée le 02/9/2015 le fonds de commerce destiné pour la vente des parfums, tabacs, promosport et centre de taxiphone et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la rue Amilcar Midoun Jerba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Madame Ghada Khaldi demeurant à la rue Amilcar Midoun Jerba dans un délai de 20 jours à compter de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 01/7/2023 aux journaux le Temps et Essabeh.

2023R01771FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 6/7/2023 quittance n° M035851, enregistrement 23201911. Sté HASEL représentée par son représentant juridique, M.F. 1711501F, a vendu à la Sté ULTIMA MEDICALE représentée par son représentant juridique, M.F. 813662N la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que restaurant sis 07 Immb. Donia 3, Av. Farhat Hached, Ezzarha Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocat Haykel Hcin sis au 60 Av. Union Magreb Arabe dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 8/7/2023.

2023R01784FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/5/2023 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 20/6/2023 quittance n°M041775, n° d'enregistrement 23203794.

Mme Sameh Weja Ep Elghoul a vendu à la société LUNA CELLULAIRE représentée par son gérant Mr Bouchnak Mohamed Ali la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, ayant pour activité vente vêtements prêt à porter, auxquelles s'ajoutent la vente et commerce de GSM et accessoires de toutes sortes au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Mahdia.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du Maître Bouchnak Hanen Avocate à la cour de cassation à son cabinet sis à l'avenue Bechir Sfar Mahdia dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du vendredi 7/7/2023.

2023S00831FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié fait par les deux notaires maître Riadh Aissi et maître Awatef Sarraj en date du 17/6/2023 et enregistré à la recette des Finances de Zeramdine le 21/6/2023 sous quittance n°M012263, Khalifa ben Belgacem ben Ajmi SAKHRI titulaire de la C.I.N. n°04035162 a conclu une donation au profit de son fils Sami ben Khalifa ben Belgacem SAKHRI titulaire de la C.I.N. n°06889372 concernant la totalité du fonds de commerce : commerce autre spécialité en détail et vente matières alimentaires en détail nommé "magasin sidi Bou Saïd" sis à l'immeuble "TRIMECH Avenue de l'Environnement, cité Omrane 5011 Monastir. Identification unique sous le n°1339572R. Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 23/6/2023.

2023S00834FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14 juin et enregistré à la recette des finances Gremda de Sfax le 3 juillet

2023, le numéro de quittance n°M056328 sous le numéro 23202156, Sourour bent Kamel bent Ahmed ben Amor titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08841974 délivrée en Tunisie le 11/5/2011, a vendu à Houria Bent Ali Ben Ali Cherif titulaire de la carte d'identité nationale n°01270353 délivrée en Tunisie le 20 juillet 1998, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de restaurant pizzeria exploités au local sis à la Route Gremda km 3.5 rue Mahmoud Krichen l'immeuble Ilaf Jarraya Sfax au rez-de-chaussée dans tous ses éléments matériels et immatériels principalement représentés dans le droit aux clients, la réputation commerciale, le nom commercial et le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu. Les oppositions au paiement du prix sont acceptées par l'Editeur de contrat maître Naziha Jallouli, sis au 40 rue, 18 janvier résidence Raoua Sfax, dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Achourouk" du 7/7/2023.

2023X00905FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9 et 12 juin 2023 enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 26/6/2023, quittance n°M083669, enregistrement n°23204919, Mohamed Nader Ben Gharbia, CIN n°05604433 et Hatem Ouertatani, CIN n°03763591, ont vendu à Tarek Jaziri, CIN n°07035479 le fonds de commerce «Café Barcelone» 1er cat sis au 1er Etage Résidence El Aneka, destiné pour une activité de café avec tous ses éléments matériels et immatériels l'adresse des oppositions est fixée à l'étude de Maître Malek Ayadi sis au 5 bis rue du Mexique le Belvédère 1002 - Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette annonce au JORT. Cette annonce est publiée aux deux journaux le Quotidien et Echourouk le 4/7/2023.

2023401791FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la Recette des Finances de la Marsa le 3 juillet 2023 quittance n°84813 enregistrement n°23204179, la Société «Avenue Food», RNE 1692662P, a vendu à M. Walid Battikh, titulaire de la CIN n°06772269 la totalité du fonds de commerce du local C31, C32, C33 sis à la Résidence Hannibal la Marsa, Place du Marché à usage de tout commerce au prix de cent mille dinars.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Ezzeddine Arfaoui, Avocat à la cour de cassation, demeurant au 83 Avenue Taieb Mehiri - le Belvédère 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de l'annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» le 8/7/2023.

2023401793FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant l'acte daté du 02 Juin 2023 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 4 Juin 2023 numéro de l'enregistrement 23302458 quittance n°50251 Mr Noureddine B.Khemaies Belghith a loué à Mr Kais B.Hasnaoui Aridhi tout le fonds de commerce situé au magasin n°11 résidence Samiramis Borj Louzir l'Ariana.

Pour tout commerce durant deux ans du 01/6/2023 au 31/5/2025 renouvelable une seule année.

Toute opposition sera déposée chez le locataire à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au J.O.R.T le présent avis a été publié aux journaux Essabah et le Temps du 8/7/2023.

2023T00693FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Jerba le 24/5/2023 quittance n° M052622, enregistrement n°23303043, Madame Kawla Berrached, CIN n°13445224 délivrée le 6/12/2018, a loué en gérance libre à Madame Ons Bellachheb, CIN n°13427439 délivrée le 23/12/2019, le fonds de commerce destiné pour la vente des lunettes et accessoires sis à la rue Boumessouer route de l'Aéroport Houmt Souk Jerba pour une durée de deux ans à compter du 1er juin 2023 pour prendre fin le 31/5/2025.

Cette annonce a été publiée le 01/7/2023 aux journaux le Temps et Essabeh.

2023R01772FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 19/6/2023 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 22/6/2023 sous le n°23302087 quittance n°M053764 monsieur Mohamed Ali Ben Hassana cin 08778037, domicilié à la route Gremda n°36 Sfax, a loué à madame Amen Louatti cin 08840602 domiciliée à rue Assed Ibn Fouratte Saquiet Ezit Sfax, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du local destiné pour fabrication et vente des gâteaux tunisiens dans le local sis à la Rue Gremda km 7 markez Sahnoun Sfax.

Les éventuelles oppositions seront reçues entre les mains de Maître Mouna Chlioui à son étude rue Abou Kacem Echebbi immeuble Rex Palace 5ème étage n°502 Sfax et ce dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sinon l'opposition sera nulle.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Essabeh » et le «Temps» du 5/7/2023.

2023X00906FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic

Suivant procès-verbal du 11/6/2023 enregistré à la recette des finances Elyasminet le 20/6/2023 enregistrement n°M052869, il est constitué un syndic des copropriétaires de la résidence Sidi Belhsan Mourouj 5 composé de :

Le président : Mr Ibrahim Naghmouchi

Le secrétaire général : Mr Bekir Achour

Le trésorier : Mr Mohamed Ben Achour.

2023R01764APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association :

Association National Festival Authenticité et Créativité Nouaiel.

Adresse :

Nouaiel Douz kebili 4222.

Le sujet :

Association civile culturelle.

Objectifs :

- Contribuer à l'avancement des affaires culturelles et à la définition du patrimoine culturel dans la région.

- Contribuer à l'établissement de traditions touristiques et de divertissement dans la région et mener des activités culturelles.

- Contribuer à l'organisation d'un festival d'été.

Fondateurs :

Président : Yassin ben Hamad

Secrétaire général : Youssef Retib

Trésorier : Rached ben Hamad.

2023401789APSF1

Homologation de résolutions

CLUB SPORTIF SFAXIEN

En application du procès-verbal de l'assemblée en date du 26 juin 2023 et enregistré à la Recette des finances de Sfax le 4 juillet 2023 sous le numéro 23802386, récépissé numéro M07001, il a été décidé de nommer un Comité temporaire chargé de la gouvernance du Club Sportif Sfaxien composé de :

- Jouaher Laadhar : Président

- Nejah Tmar : Vice-président

- Rafik Ben Arab : Trésorier

- Youssef Karray : Secrétaire Général

- Mohamed Achref Kammoun : Membre.

2023X00900APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet maître Adel Ansi

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Gafsa

Tél. 76 201 003

MF : 0852940 B / P

Le créancier poursuivant : BH Bank, société anonyme en la personne de son représentant légal, inscrite au registre national des entreprises sous le n°W0024588, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V, Tunis.

Le débiteur poursuivi : Mongi ben Mohamed ben Ali Horchani, sa profession tourneur demeurant à cité industrielle - Souani Gafsa, titulaire de la C I N n°04304393 délivrée le 13/01/2007.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Ansi, avocat à la cour de cassation, son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

L'immeuble saisi à vendre : le bien saisi consistant en un logement non immatriculé d'une surface totale de 528 m² sis à cité Essourour Gafsa.

Mise à prix : Après réduction du prix initial au taux de 40%, le nouveau prix initial de l'immeuble saisi est devenu à la somme de 116272350 en y ajoutant les honoraires et les frais judiciaires qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication de la vente aura lieu le jeudi 27/7/2023 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle d'audience ordinaire du Tribunal de 1ère instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

N-B : l'immeuble saisi peut être visité et constaté tous les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent avoir être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

2023R01782VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% de la mise à prix

Créancier poursuivant : Ibrahim Asma, demeurant à la rue de Bagdad à Ouerdanine, titulaire de la carte d'identité nationale n°06793848.

Débiteur saisi : Aliliche Mohamed Lotfi, demeurant à la rue Abdallah Chaouch à ouerdanine, titulaire de la carte d'identité nationale n°04176665.

Avocat poursuivant : Maître Zaara Najib, avocat à la cour de cassation, demeurant à la rue Chedly Guedira à Monastir.

Immeuble saisi : il s'agit de 3330 parts et 370.044 parts sur 16652 parts indivises revenant à la partie saisie relative au terrain agricole objet du titre foncier n°26420 Monastir; composé de 2 parcelles : n°123-125 situé à ouerdanine sud délégation de ouerdanine gouvernorat de Monastir. Est d'une superficie : 16652 mètres carrés.

- La mise à prix de l'immeuble saisi : est 16.500.465 dinars après réduction de 40 % de la mise à prix.

- Date et lieu de la vente : le mercredi 9/8/2023, à partir de 9 heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Visite : Tous les jours de la semaine. La consultation du cahier des charges peut se faire au greffe du tribunal indiqué ou au cabinet de maître Zaara Najib.

2023S00830VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule R N E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Madame Faiza Bent Abdessattar Kammoun, Titulaire de la CIN n°05336821, demeurant à Khezama Est rue La Perle du Sahel n°17 Sousse, et Avenue El afrane maison n°74 Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

Des parts indivises 238.593 parts, (283.953 parts /5307 parts) du titre foncier n°52721 Tunis revenant à Madame Faiza Kammoun consistant en un terrain nu, situé à Ben Arous prés du quartier yasminate limitrophe d'un complexe d'habitat et de commerce ouvrant sur la route nationale n°33 zone verte selon plan d'aménagement ne peut recevoir que des constructions légères ou sportifs.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Ben Arous le 9/8/2023 à 9h.

Mise à prix :

Vingt deux mille neuf cent quatre dinars 928 Millimes (22.904.928 D) après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignés le tiers de la mise à prix.

2023S00832VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société Anonyme siège social à l'Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n°00221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1/ Monsieur Rani Ben Abdelmajid Kriaa, Titulaire de la CIN n°05377797 demeurant à cité Sahloul 1 résidence Mehdi Sousse (créancier hypothéqué).

2/ Madame Zeineb Bent Ibrahim Hambli, Titulaire de la CIN n°07074742 demeurant à cité Sahloul 1 résidence Mehdi Sousse. (Marié au créancier selon la communauté des biens et approbatrice de l'hypothèque).

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, M.F : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété, objet du Titre Foncier n°128418 Sousse, consistant en un appartement n°A20 situé au 4ème étage de la résidence TETI, rue Mohamed Hédi GHEDAS Khezama Est à coté de la mosquée El Hamd Sousse, d'une superficie de 93 m² avec les parties communes 186/8554, séjour, salon, deux pièces, cuisine ouvrant sur séjour, kitchenette, salle de bain.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 14/8/2023 à 9h.

Mise à prix :

Deux cent trente deux mille cinq cents Dinars (232.500,000 D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2023S00833VEPA1

Vente d'un immeuble suite à une saisie immobilière

1. Le poursuivant :

Sté Commerciale de Matériaux & D'équipements Sanitaires du Centre "SOCOMASAC", SARL, inscrite au registre national des entreprises, identifiant unique n°0039297P, représentée par son mandataire légal, domicilié au 49 Avenue Bechir Sfar-Jemmel- Monastir.

2. La partie saisie :

Salah Ben Mohamed Ben Haj Mohamed Abdelli, demeurant 9 Rue 4851 Sidi Hssin - Sejoumi - Tunis.

Débitrice principale :

Intithar Bent Youssef Ben Slimen Manai, demeurant :

- Rue Abou Yosr El Ansari, résidence Safa - Madina El Jadida - Ben Arous

- Résidence Hamdi 3 Immeuble C13 El Madina El Jadida - Ben Arous.

3. L'Avocat poursuivant :

Maître Mohamed Derouiche, avocat à la cour, titulaire de la CIN n°00601652 du 7/01/1994, identifiant unique n°425565T, demeurant au 151 Avenue de la Liberté - place pasteur, 1002 - Tunis.

4. Désignation de l'immeuble saisi :

67,5 parts indivises propriété de Salah Abdelli en sa qualité de caution personnelle réelle et garant hypothécaire dans l'immeuble dénommé "Kalaat Essarouel" objet du titre 20248 Tunis superficie totale 10900 m² sis à Séjoumi route de la Manouba au croisement des routes 37 et 39 allant de Tunis à Séjoumi et de Manouba à Séjoumi, inscrite à la conservation de la propriété foncière de Tunis le 27/9/2018 (volume 18/1 n°2296).

Description :

Il s'agit d'un terrain rectangulaire de 191 m² sur lequel est édifié une maison d'habitation de 2 étages, un rez-de-chaussée et un étage avec une entrée indépendante par la rue 4851 Sidi Hsine.

D'après l'expertise le rez-de-chaussée était en mauvais état et a été consolidé pour permettre la construction du 1er étage.

Le rez-de-chaussée comprend un séjour une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et deux

chambres avec un couloir qui donne sur un jardin à l'arrière de la bâtisse, un autre escalier se trouvant à l'arrière de la demeure du côté au jardin permet l'accès au premier étage en plus de l'escalier principal dont l'entrée se situe du côté de la rue 4851.

La superficie couverte de cet étage est de 98 m² sa situation est vétuste et nécessite des travaux de maintenance.

Le 1er étage comprend trois chambres, un séjour une salle de bain, une cuisine avec accès à l'escalier arrière secondaire, la superficie couverte de cet étage est de 107 m² en considération de son dépassement sur la voie publique. L'entrée principale de cet étage est du côté de la rue n°4851 par le biais d'un escalier indépendant, la construction est nouvelle, les équipements sont ordinaires les deux étages sont habités par la caution.

Superficie du terrain 191 m²

Superficie couverte du rez-de-chaussée 98 m²

Superficie couverte du 1er étage 107 m²

En consultant le registre foncier n°20248 Tunis dénommé "Kalaat Essarouel", il s'est avéré que la caution réelle ne possède que 67,5 parts indivises.

La situation de l'immeuble se caractérise par une activité commerciale et un mouvement de circulations importantes. Il est proche des infrastructures publiques ce qui lui donne une plus-value.

5. Mise à prix :

La mise à prix de l'immeuble est fixée à deux cent mille dinars (200.000,000DT), frais et honoraires en sus, suivant expertise réalisée par monsieur Mustapha Kawiche.

6. Date et lieu de l'adjudication :

Le lundi sept août 2023 à partir de 9 heures du matin à la chambre des criées auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis 2.

7. Visite de l'Immeuble :

L'immeuble peut être visité tous les jours suivant l'horaire administratif. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 2.

8. Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis des autorisations administratives requises.

2023401794VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de règlement judiciaire au profit de la société

Les Aigles Sportifs SARL

En vertu de la décision n°327/2023 de président du tribunal de 1ère instance Ben Arous en date du 22/6/2023. Il a été décidé l'ouverture du règlement judiciaire et période de contrôle en faveur de la Société Les Aigles Sportifs SARL sise à la Route Z4 Mégrine Riadh Ben Arous IU : 1556430N et la désignation de Mme Houda Chaabani juge commissaire et Mr Rached Zaghdoudi administrateur judiciaire qui se chargera du diagnostic de la société et de mettre en place un programme de sauvetage de l'entreprise. Les créanciers de ladite société sont tenus de reproduire leurs créances, la nature et le montant de leurs créances accompagné de tout document justificatif.

2023R01758VEPA2

Appel d'offres n°02

Cession de la société

LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS DE FACON GLOBALE A AUTRUI - SA

Capital : 32 885 960,000

RNE : 0004507R

N° d'Affiliation à la CNSS : 27949/13

S.S : Rue Ibn Khaldoun 4018 Sousse

Conformément à la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sousse en date du 22/5/2023 dans le cadre de l'affaire n°232/32 qui a ordonné à l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled de compléter les procédures de cession de la société LES ATLIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS inscrit au RNE sous n°M0004507 R d'une façon globale à autrui et la décision rendue par la chambre commerciale audit tribunal dans l'affaire n°232/32 en date du 3 Juillet 2023 de compléter les procédures des annonces de la cession de l'établissement débiteur pour une mise à prix de soixante cinq millions trois cent vingt deux mille trente quatre dinars 400 millimes (65322034,400), ceux désirant l'acquisition de l'établissement sus indiqué peuvent contacter le contrôleur d'exécution Mr Belgacem Ben Khaled IMMEUBLE EL AHMADIA 1er étage n°2 Rue Georges Gorse La Corniche Sousse (Tél et Fax : 73 217 330 portable 98 401 023) pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 200,000.

Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées à Mr Belgacem Ben Mhaled à l'adresse sus-indiquée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir Appel d'offres relatif à l'achat DES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 18 Août 2023.

2023S00828VEPA2

Clôture des opérations de liquidation d'un bien immobilier

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, en date du 19/6/2023, il a été décidé la clôture des opérations de liquidation de l'appartement sis au 3ème étage de l'immeuble Narjes 1 Résidence Sidi Dhaher à Khézama Ouest à Sousse, objet du titre foncier n°122268 Sousse, dont propriétaire M. Wissem Miled.

2023S00836VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Société anonyme

Au capital de 19 472 530 Dinars

11, Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique

ALKIMIA sont invités à assister, le vendredi 28 Juillet 2023 à 10 Heures, au siège de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2022.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022.

3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice.

4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2022 du Groupe ALKIMIA.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit.

7- Affectation du résultat net de l'exercice 2022.

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'AGO sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en Bourse, sur les registres de la Société, cinq jours au moins avant la date de ladite Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

2023R01776SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunis Bay Alliance Golf Project - TBAGP

S.A au capital social de 18 200 000 Dinars

Siège social : Lac Medical Center, 7ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1417331 M

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunis Bay Alliance Golf Project sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 4 Août 2023 à 16h à l'Hôtel LE MONACO Hôtel & Thalasso Boulevard 14 Janvier, 4000 Sousse, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Ratification et validation des modes et des délais de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

- Changement du siège social de la société

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus à donner aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2020

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Ratification du renouvellement du Commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- Quitus à donner aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2021

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Révocation de tous les administrateurs et nomination de 5 nouveaux administrateurs proposés par l'actionnaire AIH conformément à l'article 11 des statuts

- Questions diverses

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Conformément à l'article 280 du CSC, les documents de l'assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux pendant les jours ouvrables de 8h à 13h.

2023R01781SANB3

Convocation

SOCIETE MISE EN VALEUR ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

"El ETTIZAZ III"

SA au capital de 6.000.000 Dinars

10, avenue des pyramides, Sfax - Tunisie

MF : N°503753 H

Le Conseil d'Administration de la société mise en Valeur et développement Agricole «El ETTIZAZ III» a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 1 septembre 2023 à 11 h au cabinet du commissaire aux comptes Mr Sleheddine Zahaf sis au 11, rue Cheikh Magdiche, 3000 - Sfax et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard quant à la tenue de l'assemblée ;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de la société "SMVDA El ETTIZAZ III" à l'assemblée générale annuelle au titre de l'exercice 2022;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société "SMVDA El ETTIZAZ III" relatifs à l'exercice 2022 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022;

6. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2022 ;

8. Questions diverses et

9. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2023X00903SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

ASDRUBAL SA

Au capital social : 11 000 000 D

Siège social : 37 Avenue Habib Maazoun 3000 Sfax

Identifiant Unique : 1267342E

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire prévu pour le 8 Août 2023 à partir de 10 heures au siège social de la société sis au 37 avenue Habib Maazoun 3000 Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ouverture d'une succursale à l'étranger.

2) Mise à jour des statuts de la société.

3) Pouvoirs pour formalités.

2023X00904SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

BAXEL TUNISIE S.A

Société anonyme

Au capital de 900.000 DT

Siège social : 20 rue des Entrepreneurs La Charguia II Ariana

Identifiant Unique : 1267372 L/A/M/000

Les actionnaires de la société «BAXEL TUNISIE» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le lundi 7 août 2023 à 9 H du matin au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021
- Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes de l'exercice 2021
- Approbation des états financiers de l'exercice 2021
- Affectation des résultats de l'exercice 2021
- Quitus aux membres du conseil d'administration
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023401798SANB3

Autres sociétés

Organisation d'une assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de base service agricole Hayat

S.S : Av de l'environnement Beni Khiar

MF : 1597067Q

Mr Nader Ayechi le représentant légal de la société Mutuelle décide une organisation de l'assemblée générale ordinaire au siège social pour le jeudi de 3 août 2023 à dix heures de matin et tous les affiliés sont invités d'être présents pour ces résolutions :

1) Le rapport financier et le rapport littéraire 2022.

2) Le rapport de commissaire aux comptes 2022.

3) Les états financiers de l'exercice 2022.

4) Approbation de résultat de l'exercice 2022.

2023R01756SODB3

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2022

Société viticole bir drassen

Société mutuelle de base de service agricole

Le conseil d'administration de la société Viticole Bir Drassen à l'honneur d'inviter tous les adhérents de la société d'assister à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2022 qui aura lieu le samedi 5 Août 2023 à 10h à la cave viticole Gobbet Lagha pour discuter l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier pour l'exercice 2022.

2- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022

3- Discussion des rapports et les réponses.

4- Acceptation des nouvelles demandes d'adhésion, des demandes de remboursement du capital et exclusion d'adhérents.

5- Approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022.

6- Approbation des rapports moral et financier du conseil d'administration pour l'exercice 2022 y compris les conventions réglementées en application des dispositions de la loi numéro 94 de l'année 2005, de l'article 200 et suivant et de l'article 475 du code des sociétés commerciales

7- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 et quitus au conseil d'administration pour l'exercice 2022.

8- Affectation des résultats de l'exercice 2022

9- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration.

10- Election d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Conformément au chapitre 15, paragraphe 2 du statut, les adhérents peuvent consulter les procès-verbaux du conseil d'administration, les états financiers et les rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 à compter du 26 juillet 2023 au siège de la société sis au 34 av. de la Liberté - Korba,

Conformément à l'article 27 du statut de la société, les personnes souhaitant se porter candidates au conseil d'administration, doivent présenter une demande écrite au nom du président du conseil d'administration qu'ils doivent déposer à travers lettre recommandée avec accuse de réception à l'adresse 34 avenue de la liberté korba à partir de 12 juillet 2023 jusqu'au 24 juillet 2023.

Conformément à l'article 18 paragraphe 5 du statut de la société : Tout adhérent qui a un empêchement pour assister à l'assemblée générale peut, par procuration légalisée, mandater une personne pour le remplacer. Cette personne doit être soit un adhérent, ou un conjoint, ou un descendant majeur, ou un gendre.

2023R01783SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mr Abderrazek Ben Ibrahim Ben Ahmed Touati CIN n°01350390, a perdu le titre de propriété n° 23512/07, pour le titre foncier n°50165 Bizerte.

Suivant déclaration sur l'honneur de la municipalité de Tunis Médina le 7/7/2023.

Cette annonce a été parue au journal Echourouk du 5/7/2023.

2023T00692DIVD2

Nomination d'un tuteur

Selon le jugement n°272 en date du 21/3/2023 le tribunal de première instance de Nabeul a nommé Mme Zneikha El Atrous titulaire de la CIN n°01657692 comme tutrice de son fils Mr Mouhaned Ben Slimen pour gérer ses biens.

2023R01765DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Suite à l'annonce n°2022R00446VEPA2 parue au Journal Officiel de la République Tunisienne (Annonces légales) n°27 en date du 4 Mars 2022 page 482 relatif au jugement déclaratif de faillite n°644 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 21 Juin 2016 qui a mis en faillite la société Cap blanc/SARL son registre de commerce n°B113792000 sise à immeuble Errouki étage n°4 Bizerte, le syndic de faillite Monsieur Mourad Ennaifer (son bureau sis au 4 rue d'Alger 7000 Bizerte; tél 72 433 791) informe tous les créanciers qu'une erreur s'est glissée au niveau de l'insertion de la nomination de la société et son adresse il a été mentionné tête blanche sise au Bâtiment A4 sophistication 7000 Bizerte au lieu de Cap Blanc /SARL sise à immeuble Errouki étage n°4 Bizerte.

2023T00691RECZ9

Rectificatif

Suite à l'annonce n°2023400568VEPA au JORT (annonces légales) n°33 parue en date du 17 mars 2023 page 613 relative au jugement de faillite n°594 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 29 mars 2015 qui a mis en faillite la société ASTAM (son registre de commerce : B19755211996 sise à cité Bassatine Sekma Bizerte), le syndic de faillite Mr Fethi SAID (son bureau sis 6 centre Dorra bloc B Manar 3 2ème étage 2092 Tunis tél : 71.888.817) informe tous les créanciers qu'une erreur s'est glissée au niveau de l'insertion de la dénomination de la société, il a été mentionné ESTAM au lieu de ASTAM, le reste de l'annonce demeure inchangé.

2023401790RECZ9

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Siliana

Avis de publicité de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 93-1833 du 06 Septembre 1993 portant délimitation du domaine privé de l'Etat de certaines délégations du gouvernorat de **Siliana**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Siliana porte à la connaissance du public qu'en date du **18 Mai 2023**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Siliana**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Siliana**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie En m2	Limites	T.P.D
Haria	Rouhia	20365	**Nord Est:** T.F N° 11058 Siliana **Nord Ouest:** La Parcelle cadastralle N° 310 Secteur «D » Haria **Sud Est :** La Parcelle cadastralle N° 312 Secteur «D » Haria plus Route et Ecole Primaire **Sud Ouest :** La Parcelle cadastralle N° 280 Secteur «D » Haria	104422
Bni Hazem	Makthar	21118	**Nord Est:** D.P.E N° 1219 Occupée par Réquisition N°5012 Siliana **Nord Ouest:** Parcelle occupée par Mounir Ayari **Sud Est :** Parcelle occupée par Mounir Ayari **Sud Ouest :** Parcelle occupée par Mounir Ayari	104423
Bni Hazem	Makthar	199947	**Nord :** Route **Sud :** Parcelles Cadastralles N°389 et 390 Secteur Parcelle occupée par Zouhair Ben Ibrahim et Mounir Ayari **Ouest :** Parcelle Non Immatriculée	104424

Bni Hazem	Makthar	105008	**Nord :** Parcelle occupée par Zouhair Chihi **Sud :** Parcelle occupée par Mohamed Siptaoui **Est :** Parcelle occupée par Mohamed Ali Ben Fadhel **Ouest :** D.P.E N° 1217	104425
Bni Hazem	Makthar	82103	**Nord** Parcelle occupée par Zouhair Ben Ibrahim **Sud :** Secteur Cadastralle « H » Bani Hazem **Est :** Parcelle occupée par Zouhair Ben Ibrahim Secteur Cadastralle N° 393 Secteur « H » Bani Hazem **Ouest :** D.P.E N° 1219 et Secteur Cadastralle N°389 Secteur « H » Bani Hazem	104426
Séjja	Siliana Sud	29377	**Nord:** La Parcelle cadastralle N°17 Secteur « M » Séjja **Ouest :** La Parcelle cadastralle N°17 Secteur « M » Séjja **Sud Est :** Les Parcelles cadastralles N° 18 et 27 Secteur « M » Séjja **Sud Ouest :** Oued	104476
Drija	Bargo	6300	**Nord:** La Parcelle cadastralle N°75 Secteur « A » Ouled Frej **Sud :** La Parcelle cadastralle N°71 Secteur « A » Ouled Frej **Est :** La Parcelle cadastralle N°72 Secteur « A » Ouled Frej **Ouest :** La Parcelle cadastralle N°73 Secteur « A » Ouled Frej	104477
Drija	Bargo	28677	**Nord Est :** Parcelle occupée par Héritiers Ben Massoud **Nord Ouest :** T.F N°20532 Kairouan **Sud Est :** Parcelle occupée par Héritiers Ben Massoud **Sud Ouest :** Parcelle occupée par Héritiers Ben Massoud	104478
Drija	Bargo	18354	**Nord:** Parcelle occupée par Kilani Bouraoui **Sud :** Parcelle occupée par Kilani Bouraoui **Est :** Forêt **Ouest :** Parcelle occupée par Héritiers Hadi Ben Amor Ayari	104479

2023R01768DIVD2

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Jendouba

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 98-1696 du 31 Août 1998 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de Jendouba;
- Vu le décret n° 99-90 du 11 Janvier 1999 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de Jendouba;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Jendouba porte à la connaissance du public qu'en date du **22 Mai 2023**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de Jendouba.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Jendouba, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Jouaouda	Fernena	2933	**Nord :** Parcelle occupée par Taher Ben Abderrahmen Herzi **Sud :** T.F N° 462 Kef **Est :** T.P.D 24894 **Ouest :** Omar Soltani	104923
Jouaouda	Fernena	2131	**Nord :** Piste **Sud :** Route Pavée et Parcelle occupée par Sadok Ben Abderrahmen **Est :** Piste et T.F N° 104925 **Ouest :** Piste	104924
Jouaouda	Fernena	470	**Nord :** Route Samar et Rue Pavée **Sud :** Parcelle occupée par Mairich Khazri **Est :** Route **Ouest :** Piste	104925

Souk Essebt	Jendouba	9972	**Nord** : T.F N° 9972/163117 Jendouba **Sud** : Terre Khlaifia dont Abdelaziz Ben Mabrouk **Est** : Route Secondaire MC 59 **Ouest** : Parcelle occupée par Adel Ben Rzougha	102956
Jouaouda	Fernena	101 421	**Parcelle A:** **Nord** : T.F N° 6603 Jendouba **Sud** : Route Pavée vers Fernena **Est** : Piste et T.F N° 6603 Jendouba **Ouest** : T.F N° 6603 **Parcelle B** : **Nord** : Parcelle occupée par Taher Hezi **Sud** : T.F N° 6603 Jendouba **Est** : T.F N° 6603 Jendouba **Ouest** : Piste	104926
Jouaouda	Fernena	212	**Nord** : Parcelle occupée par Arbi Hezi **Sud** : Terre Nue **Est** : T.P.D N° 104923 **Ouest** : Terre Nue	104927
Sidi Miskin	Oued Mliz	263214	**Nord** : Oued Mejerda **Sud** : Coopérative Agricole à Sidi Meskine **Est** : Oued Mejerda **Ouest** : Parcelle occupée par Mohamed Tabouai	101648

2023R01769DIVD2

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Bizerte

Avis de publicité de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;

- Vu l'article 16 du code des droits réels;

- Vu le décret n° 96-1492 du 02 Septembre 1996 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat de **Bizerte**;

- Vu le décret n° 96-2038 du 23 Octobre 1996 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat de **Bizerte**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Bizerte porte à la connaissance du public qu'en date du **18 Mai 2023** les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Bizerte**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Bizerte, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie/m2	Limites	N°Dossier
Cité Evacuation	Bizerte Sud	650	**Nord:** Propriété Wassim Nasri et Fathi Maalim **Sud:** Propriété Héritiers Saleh Hamed **Est:** Propriété Mohamed Elwirhani et Mohsen Ben Fadhl **Ouest :** Route Sikma	D.P.E 428
Nadhour	Bizerte Nord	1250	**Nord :** Inconnu **Sud :** Inconnu **Est :** Inconnu **Ouest :** Route Cap Blanc Nadhour	D.P.E 429
Nadhour	Bizerte Nord	230000	**Nord :** Route Projetée **Sud :** Route Projetée **Est :** Montagne Nadhour **Ouest :** Route Projetée	D.P.E 430
Nadhour	Bizerte Nord	130	**Nord :** Route Projetée **Sud :** Forêt **Est :** Forêt **Ouest :** Forêt	D.P.E 431
Nadhour	Bizerte Nord	2000	**Nord :** Forêt **Sud :** Route Projetée **Est :** Forêt **Ouest :** Forêt	D.P.E 432

Ras Blat	Bizerte Nord	2900	**Nord Est:** D.P.M et T 30677 **Sud:** T.F N° 42097 **Est:** D.P.M **Ouest :** Route Kornich	D.P.E 433
Nadhour	Bizerte Nord	950	**Nord :** Propriété Toumi **Sud :** T.F N° 42782 Bis **Est :** Inconnu **Ouest :** Route Cap Blanc Nadhour	D.P.E 434
Nadhour	Bizerte Nord	3750	**Nord :** Rue **Sud :** T.F N°16597 Bizerte et Héritiers Sfaxi **Est :** T.F N° 55123 **Ouest :** Route Cap Blanc Nadhour	D.P.E 435
Nadhour	Bizerte Nord	3100 4500	**Parcelle A:** **Nord :** D.P.M **Sud :** Route de la plage **Est :** T.F N° 132956 **Ouest :** T.F N° 132791 **Parcelle B**: **Nord :** Route de la plage **Sud :** Henchir Nadhour **Est :** T.F N° 132956 **Ouest :** T.F N° 132791	D.P.E 436
Nadhour	Bizerte Nord	4450	**Nord :** Route Ras Blatt vers Nadhour **Sud :** Réquisition N° 1964 Bizerte et 14808 Bizerte **Est :** T.F N° 42097 **Ouest :** T.F N° 30677	D.P.E 437
Ras Blatt	Bizerte Nord	1750	**Nord :** Réquisition N° 15886 Bizerte et 1964 Bizerte **Sud :** T.F N° 12078 Bis **Est :** T.F N° 42097 **Ouest :** Réquisition N° 12544 Bis	D.P.E 438
Nadhour	Bizerte Nord	2000	**Nord :** Propriété Slim Baccouche **Sud :** Propriété Mariem et Rayem **Est :** Propriété Mohamed Hedi Maaroufi **Ouest :** Route Ras Blatt vers Nadhour	D.P.E 439
Nadhour	Bizerte Nord	2300	**Nord :** Propriété Gada et Inji Maaroufi **Sud :** Route Projetée (4 m) **Est :** Propriété Mohamed Hedi Maaroufi **Ouest :** Route Ras Blatt vers Nadhour	D.P.E 440
Nadhour	Bizerte Nord	2300 5100	**Parcelle A:** **Nord :** Propriété Achour **Sud :** Propriété Héritiers Sfaxi **Est :** Inconnu **Ouest :** Propriété Inji – Gada- Rayen et Mariem **Parcelle B**: **Nord :** Route Ras Blanc **Sud :** Inconnu **Est :** Route Ras Blanc **Ouest :** Inconnu	D.P.E 441

2023R01770DIVD2

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2022

ACTIF DU BILAN

ACTIF	NOTES	Exercice 2022			Exercice 2021
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		8 363 274	7 388 960	974 314	1 667 090
AC14 Acomptes versés		923 295		923 295	415 096
	A1	9 286 569	7 388 960	1 897 609	2 082 185
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		1 533 331	1 299 366	233 964	279 479
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		39 035	38 533	502	643
	A1	1 572 366	1 337 900	234 466	280 122
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		11 506 014	669 014	10 837 000	10 877 283
AC32 Autres placements financiers					
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations		9 502 225	106 092	9 396 133	9 502 232
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations		28 092 270	0	28 092 270	42 765 690
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		15 528 531	302 209	15 226 322	12 502 044
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		209 324 013	0	209 324 013	244 717 876
AC334 Autres prêts		9 221 505	0	9 221 505	9 893 840
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		77 750 000	0	77 750 000	0
AC336 Autres		1 000		1 000	1 000
	A2	360 925 558	1 077 315	359 848 243	330 259 965
AC4 Placements représentants les PT afferantes aux contrats en Unité de Compte		35 985		35 985	54 509
		35 985	0	35 985	54 509
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques		148 495		148 495	506 144
		148 495	0	148 495	506 144
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		8 709		8 709	6 825
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		13 920 846	213 271	13 707 575	11 867 861
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		100 922		100 922	121 499
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		54 008	19 611	34 397	26 153
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		13 184 813		13 184 813	10 970 998
AC633 Débiteurs divers		73 308		73 308	90 406
	A3	27 342 607	232 882	27 109 725	23 083 742
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		389 530		389 530	5 462 243
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		378 795		378 795	360 609
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		14 645 513	46 745	14 598 768	14 561 142
AC733 Autres comptes de régularisation		5 108 040		5 108 040	4 468 226
AC75 Autres		187 662		187 662	191 805
	A4	20 709 541	46 745	20 662 796	25 044 024
TOTAL ACTIF		420 021 120	10 083 802	409 937 318	381 310 693

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2022

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2022 Montant Net	Exercice 2021 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		15 000 000	15 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		22 332 905	16 174 729
CP4 Autres capitaux propres		4 084 886	4 084 886
CP5 Résultats reportés		0	3 723 609
Total capitaux propres aprés affectation	P1	41 417 791	38 983 224
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		993 602	553 778
		993 602	553 778
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		327 476 177	300 959 156
PA330 Provision pour sinistres (vie)		18 152 517	14 776 992
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		4 738 723	4 076 607
PA350 Provisions pour égalisation		400 000	802 745
	P2	350 767 418	320 615 500
PA4 Provisions techniques de contrats en unité de compte		35 984	54 509
	P2	35 984	54 509
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		148 495	506 144
		148 495	506 144
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe			0
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		340 412	258 646
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		16 504	2 531
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		8 039 312	6 823 263
PA634 Créditeurs divers		6 124 935	10 288 577
	P3	14 521 163	17 373 017
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		2 052 867	3 224 521
	P4	2 052 867	3 224 521
Total du passif		368 519 527	342 327 469
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		409 937 318	381 310 693

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2022

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

	2022			2021
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrcessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	83 062 854	-1 073 243	81 989 611	79 436 719
	83 062 854	-1 073 243	81 989 611	79 436 719
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	26 728 806		26 728 806	23 816 712
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	1 946 514		1 946 514	1 706 956
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	295 622		295 622	69 197
	28 970 942	0	28 970 942	25 592 864
TOTAL 1	112 033 797	-1 073 243	110 960 554	105 029 583
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	1 576		1 576	1 987
	1 576	0	1 576	1 987
PRV4 Autres produits techniques	0		0	0
	0	0	0	0
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-55 117 998	455 589	-54 662 408	-55 948 563
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-4 037 641	-357 649	-4 395 290	-2 882 159
	-59 155 638	97 940	-59 057 698	-58 830 723
TOTAL 2	-59 154 062	97 940	-59 056 122	-58 828 736
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	-26 440 486		-26 440 486	-22 523 111
CHV22 Autres provisions techniques	326 210		326 210	-73 600
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	18 525		18 525	-10 005
	-26 095 751	0	-26 095 751	-22 606 716
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	0	685 233	685 233	513 345
	0	685 233	685 233	513 345
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-12 325 616		-12 325 616	-10 838 136
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	18 186		18 186	-79 292
CHV43 Frais d'administration	-3 362 000		-3 362 000	-3 032 461
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		99 234	99 234	73 544
	-15 669 430	99 234	-15 570 196	-13 876 344
TOTAL 3	-41 765 181	784 466	-40 980 715	-35 969 715
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-228 292		-228 292	-211 219
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 732		-1 732	-42 809
TOTAL 4	-230 024	0	-230 024	-254 028
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-639		-639	-267
TOTAL 5	-639	0	-639	-267
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-2 858 953		-2 858 953	-2 492 576
TOTAL 6	-2 858 953	0	-2 858 953	-2 492 576
RTV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	8 024 938	-190 836	7 834 102	7 484 261

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2022

ETAT DE RESULTAT

	2022	2021
RTV Résultat technique de l'assurance vie	7 834 102	7 484 261
	7 834 102	7 484 261
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	2 858 953	2 492 576
	2 858 953	2 492 576
CHNT1 Charges des placements		
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-154 303	-169 567
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-1 370	-10 950
	-155 673	-180 517
PRNT2 Autres produits non techniques	112 621	89 437
	112 621	89 437
CHNT3 Autres charges non techniques	-404 701	-1 758 190
	-404 701	-1 758 190
Résultat provenant des activités ordinaires	10 245 302	8 127 566
CHNT4 Impôt sur le résultat	-3 810 735	-403 957
	-3 810 735	-403 957
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	6 434 567	7 723 609
PRNT4 Gains extraordinaires		
	0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	0	0
	0	0
Résultat extraordinaire	0	0
Résultat net de l'exercice	6 434 567	7 723 609
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		
	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	6 434 567	7 723 609

ASSURANCES Hayett تأمينات حياة

INVENTAIRE ANNEE 2022
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

		2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
101	Encaissements de primes recus du reseau	79 375 937,556	76 273 476,768
102	Encaissements de primes accéptations	153 633,582	0,000
103	Décaissements de primes sur cessions	-251 297,213	-17 223,194
104	Réglements de sinistreé rachat & Cap.Echus siége et agences	-55 167 811,054	-48 190 448,876
105	Réglements de sinistres acceptations	-83 586,290	0,000
106	Encaissements de sinistres sur cession	31 519,883	0,000
107	Commissions versées aux intermédiaires	-6 848 312,307	-4 945 846,873
108	Commissions recus sur cessions	31 858,438	0,000
109	Commissions versées sur acceptations	0,000	0,000
110	Sommes versées aux fournisseurs & au personnel	-4 644 276,893	-6 714 682,166
111	Variation des dépôts auprès des cédantes	0,000	0,000
112	Variation des espéces recues des cessionnaires	0,000	0,000
113	Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	-91 627 335,106	-116 659 924,370
114	Encaissements liés à la cession des placements financiers	126 787 520,483	81 080 880,522
115	Produits financiers recus	23 791 109,644	20 392 654,357
116	Taxes sur les assurances versées au trésor	0,000	-39 210,257
117	Impôts sur les bénéfices payés	-4 905 392,933	-3 768 932,794
118	Autres mouvements	-2 514 603,022	-883 420,673
	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	64 128 964,768	-3 472 677,556
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
201	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-470 077,476	0,000
202	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,000	0,000
203	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0,000	-10 693 632,740
204	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0,000	0,000
205	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-282 450 000,000	-215 500 000,000
206	Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	217 700 000,000	236 000 000,000
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-65 220 077,476	9 806 367,260
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
301	Encaissements suite à l'émission d'actions	0,000	
302	Dividendes et autres distributions	-3 981 600,000	-2 997 840,000
303	Encaissements provenant d'emprunts	0,000	
304	Remboursements d'emprunts	0,000	
305	Variation des ressources spéciales	0,000	
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-3 981 600,000	-2 997 840,000
	Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	0,000	0,000
	Variation de Trésorerie	-5 072 712,708	3 335 849,704
	Trésorerie de début d'exercice	5 459 881,817	2 124 032,113
	Trésorerie de fin d'exercice	387 169,109	5 459 881,817

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE « ASSURANCES HAYETT »
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2023R01766BCFA5

COMAR ASSURANCES

ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(en dinars tunisiens)	2022			2021
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
Investissements de recherche et développement	986 929	0	986 929	1 350 194
Concessions, Brevets, Licences, Marques	22 236 498	18 212 486	4 024 012	2 984 662
Fonds commercial	15 000	0	15 000	15 000
Actifs incorporels	**23 238 427**	**18 212 486**	**5 025 942**	**4 349 855**
Installations techniques et machines	22 985 035	19 745 688	3 239 347	3 629 021
Autres installations, outillage et mobilier	1 046 472	885 718	160 753	200 879
Actifs corporels d'exploitation	**24 031 507**	**20 631 406**	**3 400 101**	**3 829 900**
Terrains et constructions	**75 312 331**	**20 077 534**	**55 234 797**	**56 815 443**
Terrains et constructions d'exploitation	16 930 705	10 390 849	6 539 856	8 127 988
Terrains et constructions hors exploitation	58 381 626	9 686 685	48 694 941	48 687 455
Placements dans les entreprises liées et participations	**354 877 720**	**41 301 776**	**313 575 944**	**343 085 812**
Parts dans les entreprises liées	117 621 801	30 248 322	87 373 479	89 352 297
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	212 143 424	11 053 454	201 089 971	199 997 620
Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation	25 112 495	0	25 112 495	53 735 895
Autres placements financiers	**337 942 515**	**3 666 743**	**334 275 772**	**263 131 160**
Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	44 096 561	3 376 679	40 719 882	43 243 464
Obligations et autres titres à revenu fixe	204 365 050	250 000	204 115 050	210 404 390
Autres prêts	8 477 752	40 064	8 437 688	7 480 155
Dépots auprés des établissements bancaire et financiers	81 000 000		81 000 000	2 000 000
Autres	3 152		3 152	3 152
Créances pour espèces déposées auprés des entreprises cédantes	**15 048 223**	**0**	**15 048 223**	**15 248 420**
Placements	**783 180 790**	**65 046 053**	**718 134 737**	**678 280 834**
Provisions pour primes non acquises	10 521 144		10 521 144	10 579 880
Provisions pour sinistres (vie)	418 048		418 048	0
Provisions pour sinistres (non vie)	65 282 587		65 282 587	58 837 403
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	**76 221 779**	**0**	**76 221 779**	**69 417 283**
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises et primes à annuler	9 457 238		9 457 238	7 641 738
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	103 582 466	58 351 001	45 231 465	42 090 080
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	21 798 556	2 298 508	19 500 047	19 961 867
Créances nées d'opérations de réassurance	55 730 573	769 813	54 960 760	50 357 654
Autres créances				
Personnel	157 881	0	157 881	142 249
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 231 432		3 231 432	1 932 286
Débiteurs divers	2 580 649	425 490	2 155 159	1 850 813
Créances	**196 538 795**	**61 844 813**	**134 693 982**	**123 976 687**
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	6 069 009	0	6 069 009	2 921 336
Charges reportées				
Frais d'acquisitions reportées	11 627 588	0	11 627 588	11 057 848
Comptes de régularisation Actif				
Intérêts et loyers acquis non échus	9 755 485	0	9 755 485	9 406 426
Autres comptes de régularisation	5 888 695	0	5 888 695	4 704 752
Autres	13 709	0	13 709	46 535
Autres éléments d'actifs	**33 354 486**	**0**	**33 354 486**	**28 136 897**
TOTAL DE L'ACTIF	**1 136 565 784**	**165 734 758**	**970 831 026**	**907 991 457**

COMAR
ASSURANCES

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022

(en dinars tunisiens)	2022	2021
	Montant Net	Montant Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou fonds équivalent	75 000 000	50 000 000
Réserves et primes liées au capital	157 974 773	177 614 590
Autres capitaux propres	27 278 180	20 138 180
Résultat de l'exercice		
Total Capitaux propres après affectation	**260 252 953**	**247 752 769**
PASSIF		
Autres provisions	3 793 622	3 258 210
Provisions pour autres risques et charges	**3 793 622**	**3 258 210**
Provisions pour primes non acquises	70 523 813	67 492 922
Provisions d'assurance vie	1 421 059	1 868 965
Provision pour sinistres (vie)	4 372 757	5 239 622
Provision pour sinistres (non vie)	378 551 830	351 574 893
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	0	0
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	12 786 891	11 191 641
Provisions pour égalisation et équilibrage	38 290 705	35 712 354
Autres povisions techniques (non vie)	15 916 489	15 964 984
Provisions techniques brutes	**521 863 545**	**489 045 381**
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	**77 105 005**	**69 706 909**
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	21 381 214	14 955 139
Dettes nées d'opérations de réassurance	44 952 715	42 049 140
Autres dettes		
Dépôts et cautionnements reçus	3 832 920	3 637 756
Personnel	92 301	126 039
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 726 773	4 835 586
Créditeurs divers	20 655 324	20 753 827
Autres dettes	**95 641 246**	**86 357 488**
Report de commissions reçues des réassureurs	387 201	0
Compte de régularisation Passif	11 787 455	10 626 948
Concours Bancaires et autres passifs financiers	0	1 243 752
Autres passifs	**12 174 656**	**11 870 700**
Total du Passif	**692 578 073**	**642 238 688**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	**970 831 026**	**907 991 457**

COMAR ASSURANCES

RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE AU 31 DECEMBRE 2022

(en dinars tunisiens)	2 022			2 021
	Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
Primes émises et acceptées	246 396 143	-43 928 540	202 467 603	185 306 061
Variation de la provision pour primes non acquises	-3 030 890	-58 736	-3 089 627	-2 996 699
Primes acquises	**243 365 253**	**-43 987 276**	**199 377 977**	**182 309 362**
Produits de placements alloués, transférésde l'état de résultat	**24 980 120**	**0**	**24 980 120**	**21 724 644**
Autres produits techniques	**196 426**	**0**	**196 426**	**107 260**
Montants payés	-130 083 715	8 823 448	-121 260 267	-109 056 552
Variation de la provision pour sinistres	-28 572 187	6 445 184	-22 127 003	-8 722 328
Charges de sinistres	**-158 655 902**	**15 268 632**	**-143 387 270**	**-117 778 879**
Variation des autres provisions techniques	**48 494**	**0**	**48 494**	**-213 792**
Participation aux bénéfices et ristournes	**-1 261 119**	**5 070**	**-1 256 049**	**-828 131**
Frais d'acquisition	-40 640 788		-40 640 788	-36 526 570
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	569 740		569 740	814 963
Frais d'administration	-27 725 184		-27 725 184	-25 663 540
Commissions reçues des réassureurs		10 463 900	10 463 900	10 204 518
Frais d'exploitation	**-67 796 233**	**10 463 900**	**-57 332 333**	**-51 170 630**
Autres charges techniques	**-836 535**	**0**	**-836 535**	**-337 554**
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	**-1 176 428**	**0**	**-1 176 428**	**-1 118 236**
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	**38 864 076**	**-18 249 675**	**20 614 401**	**32 694 044**

RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE AU 31 DECEMBRE 2022

(en dinars tunisiens)	2 022			2 021
	Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
Primes émises et acceptées	6 361 577	-78 798	6 282 779	5 884 335
Primes	**6 361 577**	**-78 798**	**6 282 779**	**5 884 335**
Produits de placements	**914 153**	**0**	**914 153**	**840 681**
Montants payés	-1 186 980		-1 186 980	-1 625 214
Variation de la provision pour sinistres	866 865	418 048	1 284 913	-1 718 945
Charges de sinistres	**-320 115**	**418 048**	**97 933**	**-3 344 159**
Provision d'assurance vie	447 906		447 906	498 332
Autres provisions techniques (Variation Prov.pour égalisation)	-1 401 923		-1 401 923	-1 045 469
Variation des autres provisions techniques	**-954 017**	**0**	**-954 017**	**-547 137**
Frais d'acquisition	-590 048		-590 048	-555 940
Frais d'administration	-446 925		-446 925	-411 969
Commissions reçues des réassureurs		11 820	11 820	15 129
Frais d'exploitation	**-1 036 973**	**11 820**	**-1 025 153**	**-952 779**
RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE	**4 964 625**	**351 070**	**5 315 695**	**1 880 941**

COMAR
ASSURANCES

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

(en dinars tunisiens)	2022	2021
Résultat technique de l'assurance non vie	**20 614 401**	**32 694 044**
Résultat technique de l'assurance vie	**5 315 695**	**1 880 941**
Revenus des placements	49 472 743	49 006 497
Reprise de corrections de valeur sur placements	4 738 594	2 779 491
Profits provenant de la réalisation des placements	1 881 268	1 759 890
Produits des placements (assurance non vie)	**56 092 605**	**53 545 879**
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-4 904 422	-4 490 604
Correction de valeur sur placements	-12 460 665	-15 155 498
Pertes provenant de la réalisation des placements	-415 974	-632 610
Charges des placements (assurance non vie)	**-17 781 061**	**-20 278 711**
Produits des placements transférés non vie	-24 980 120	-21 724 644
Produits des placements transférés vie	-914 153	-840 681
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique	**-25 894 273**	**-22 565 324**
Autres produits non techniques	**593 036**	**1 603 539**
Autres charges non techniques	**-1 593 734**	**-3 686 538**
Résultat provenant des activités ordinaires	**37 346 669**	**43 193 828**
Impôt sur le résultat 2020	**-6 846 486**	**-9 375 981**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	**30 500 183**	**33 817 847**
Pertes extraordinaires	0	0
Résultat extraordinaire	**0**	**0**
Résultat net de l'exercice	**30 500 183**	**33 817 847**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	**30 500 183**	**33 817 847**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2022

(en dinars tunisiens)	2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	273 859 649	233 556 150
Encaissements des primes reçues (Acceptations)	1 351 818	3 525 549
Décaissements des primes pour les cessions	-28 049 922	-18 060 462
Sommes versées pour paiement des sinistres	-108 818 779	-104 105 789
Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	-1 430 392	-4 299 878
Encaissements des sinistres pour cessions	7 169 850	10 890 442
Commissions versées aux intermédiaires	-28 876 218	-25 652 613
Commissions reçues sur les cessions	2 977 323	3 233 633
Commissions versées sur les acceptations	-272 925	-497 698
Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-28 670 016	-24 789 562
Variation des dépôts auprés des cédantes	-366 582	-992 132
Variation des éspèces reçues des cessionnaires	76 298	-2 598 656
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-138 439 299	-169 814 176
Encaissements liés à la cession de placements financiers	132 462 773	129 188 135
Produits financiers reçus	45 225 455	44 427 458
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-28 080 965	-34 216 388
Impôts sur les bénéfices payés	-8 495 945	-11 236 036
Autres mouvements	-19 514 239	-5 954 027
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**72 107 882**	**22 603 948**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-3 970 584	-5 684 238
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		897 120
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-376 550 000	-470 500 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprés d'entreprises liées ou avec un lien de participation	327 650 000	463 500 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-52 870 584**	**-11 787 118**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-14 845 873	-15 532 456
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**-14 845 873**	**-15 532 456**
Variation de Trésorerie	**4 391 425**	**-4 715 625**
Trésorerie de début d'exercice	**1 677 584**	**6 393 209**
Trésorerie de fin d'exercice	**6 069 009**	**1 677 584**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Tunis, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FINOR	***ECC MAZARS***
Karim DEROUICHE	**Mohamed Hedi KAMMOUN**

2023R01767BCFA5

COTUNACE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR

Les Etats Financiers au 31/12/ 2022

Société anonyme au Capital de 26.500.000 dinars
Siège Social : 14 Rue Borjine Montplaisir Tunis 1073
RNE : 0032415W

EN DINARS

	au 31 /12/ 2022			au 31 /12/ 2021
ACTIF DU BILAN	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Actifs incorporels	700 596	-682 383	18 213	51 312
Actifs corporels d'exploitation	1 999 465	-1 723 692	275 772	374 356
Placements	183 657 787	-3 518 878	180 138 909	163 793 169
Part des réassureurs dans les provisions techniques	17 767 612		17 767 612	16 290 039
Créances	67 534 772	-22 043 438	45 491 333	42 588 367
Autres éléments d'actifs	3 479 777		3 479 777	3 544 612
TOTAL	275 140 009	-27 968 391	247 171 618	226 641 855

EN DINARS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN	au 31 /12/ 2022	au 31 /12/ 2021
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres avant résultat	52 791 517	49 309 741
Résultat de l'exercice	4 764 603	4 208 535
Capitaux propres avant affectation	57 556 120	53 518 276
PASSIF		
Provisions pour autres risques et charges	41 404	92 474
Provisions techniques brutes	32 017 792	30 528 298
Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	15 895 226	14 348 862
Autres dettes	46 014 168	39 866 917
Ressources spéciales	94 922 146	87 588 733
Autres passifs	724 762	698 294
TOTAL	247 171 618	226 641 855

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE	Opérations brutes 2022	Cessions 2022	Opérations nettes 2022	Opérations nettes 2021
PRODUITS TECHNIQUES				
Primes acquises	14 080 987	-8 951 289	5 129 699	5 151 806
Produits de placements alloués, transférés de l'état	2 580 891		2 580 891	2 053 569
Autres produits techniques	997 274		997 274	705 100
CHARGES TECHNIQUES			0	
Charges de sinistres	-4 539 673	3 259 719	-1 279 955	-2 399 958
Variation des autres provisions techniques	166 412	-97 065	69 347	-69 347
Participation bénéficiaire et ristourne	-310 955	184 538	-126 417	-193 125
Frais d'exploitation	-3 346 580	2 593 413	-753 167	-1 056 287
Autres charges techniques	-3 187 549		-3 187 549	-3 009 042
Variation de la provision pour équilibrage	-601 995		-601 995	960 300
RESULTAT TECHNIQUE	5 838 813	-3 010 684	2 828 130	2 143 018

EN DINARS

ETAT DE RESULTAT	Notes	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Résultat technique de l'assurance non vie		2 828 130	2 143 018
PRODUITS NON TECHNIQUES			
Produits des placements	30	7 057 213	6 107 609
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique	22	-2 580 891	-2 053 569
Autres produits non techniques	31	398 654	97 243
CHARGES NON TECHNIQUES			
Charges de placements	32	-220 901	-737 085
Autres charges non techniques		-74 792	-1 136 891
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		7 407 413	4 420 324
Impôts sur les sociétés	33	-2 642 809	-211 789
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 764 603	4 208 535

EN DINARS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Exercice clos le 31 /12/ 2022	Exercice clos le 31 /12/ 2021
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-70 231	-3 577 657
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	888 030	-1 006 390
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-828 946	-458 049
Ecart de change	**30 369**	**830**
Variation de trésorerie	**19 223**	**-5 041 265**
Trésorerie au début de l'exercice	2 191 613	7 232 878
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**2 210 836**	**2 191 613**

Opinion sur les états financiers

À notre avis, les états financiers la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.
Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes
P/ UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane
Expert comptable-Associé

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant

2023401792BCFA5